

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019

Date de convocation et d'affichage : 05 octobre 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18 h 45.

Présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylvianne, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, KAWLACK Christelle, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BACHMANN Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOULLAT Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUET Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Représentés : GARNERIN David par COLLIN Isabelle, URBAIN Sandrine par ISSELIN Jean-Claude, RAGUIN Jacky par ADLOFF Gérard, VETTER Claude par SIMON Chantal

Sont excusés et ont donné pouvoir : BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, REHN Yves à RIGAUD Jacques, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, TRUELLE Hubert à DUQUESNOY Olivier, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à ROTH Michèle, ZWALD Jérémy à CODAZZI Colombe, SPILMANN Marcel à DELAITRE Guy, ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques à FINET Odile, GANTELET Bruno à MENUET Gérard, BAUDOUX Bruno à SERRA Frédéric, BEURY Jeanne-Laure à FRAENKEL Stéphanie, CHEVALIER Bertrand à HELIOT-COURONNE Isabelle, GARIGLIO Elisabeth à LE CORRE Marie, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth

Excusés : GRIENENBERGER Daniel, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LANDREAT Pascal, MOSER Alain, SIMON Véronique

Absents : PARIGAUX Jean-Louis, BAILLY Jean-Marie, MARTINOT Bruno, MOUILLEFARINE Jean-Claude

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°26	Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée - Plan de financement				
RAPPORTEUR	Marc BRET				

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
110	126	126		1	

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019

**EXPERIMENTATION TERRITOIRE ZERO CHÔMEUR DE LONGUE DUREE
PLAN DE FINANCEMENT**

Exposé :

La démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) » a été initiée par ATD Quart Monde. Le Secours Catholique, Emmaüs France, Le Pacte Civique, la Fédération des Acteurs de la Solidarité sont également fortement impliqués.

Cette expérimentation part du constat que personne n'est inemployable et que les personnes durablement privées d'emploi ont des savoir-faire, des compétences, à condition que le travail et l'emploi soient adaptés à chacun.

Dans le même temps, de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits alors que le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses (RSA, allocation logement, allocation spécifique de solidarité,...) et manques à gagner (impôts et cotisations sociales), auxquels s'ajoutent les dépenses induites par les conséquences sociales du chômage.

Territoire zéro chômeur de longue durée s'appuie sur des principes fondamentaux :

- Un emploi doit pouvoir être proposé à tous les chômeurs de longue durée d'un territoire défini ;
- L'emploi proposé doit tenir compte des savoir-faire, des possibilités des personnes volontaires ;
- L'emploi proposé doit être durable (CDI), à temps choisi et permettre aux personnes d'acquérir de nouvelles compétences, notamment par la formation ;
- Les emplois proposés doivent correspondre à des besoins non satisfaits et en articulation avec le tissu économique local ;
- La création d'entreprises à but d'emploi permet de proposer ces emplois.

Une première expérimentation sur 10 territoires prévue sur 5 ans a été lancée suite à une loi votée à l'unanimité en février 2016.

Actuellement, 735 personnes sont embauchées en CDI par les entreprises à but d'emploi créées. Ces emplois concernent des secteurs d'activité très divers (activités commerciales de proximité, ressourcerie, maraîchage, services aux personnes,...).

Une deuxième expérimentation fait partie des orientations retenues par l'Etat dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.

Une première délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2019 a validé l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l'association « TZCLD » et la poursuite de la démarche en mobilisant les moyens humains nécessaires.

Après une phase d'information large auprès des acteurs locaux (milieux économiques, de l'insertion, institutionnels) qui s'est clôturée par la conférence de Louis GALLOIS, le projet a suscité une large adhésion.

L'ensemble de la démarche s'est effectuée sous la responsabilité d'un groupe projet qui comprend des élus (Députée, Elus de Troyes Champagne Métropole, Elus du Conseil Régional), des représentants du secteur économique (Chambre de Commerce et d'Industrie, Y-Schools, Confédération des petites et moyennes entreprises, Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, Groupe VIVESCIA), de l'insertion (Association intermédiaire, Solidarités Nouvelles face au Chômage, Union Départementale des Associations Familiales), des structures impliquées au niveau national (Secours Catholique, APF France Handicap), des services publics (Pôle emploi, Département de l'Aube, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi, Troyes Champagne Métropole).

Compte tenu des contraintes imposées pour cette expérimentation (territoire de 10 000 habitants maximum avec une continuité géographique) et au terme des discussions au sein du groupe projet sur la base de données socio-économiques, le groupe de travail susmentionné propose de retenir le territoire comprenant les Communes de Courteranges, Fresnoy-le-Château, Lusigny-sur-Barse, Montaulin, Montreuil-sur-Barse, Ruvigny, Saint-Parres-aux-Tertres, Thennelières, ainsi que le quartier troyen des Sénardes).

Une deuxième phase doit maintenant être engagée afin de rencontrer les personnes privées durablement d'emploi et d'identifier les activités à mettre en œuvre.

Pour cela, il est nécessaire d'affecter des moyens humains spécifiques. Ceux-ci peuvent bénéficier de financements de la part de l'Etat, du Conseil départemental et du Fonds Social Européen (FSE) sur la base du plan de financement annexé au présent rapport.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé, sous réserve du vote du budget primitif 2020 :

- **DE RETENIR le territoire proposé par le groupe projet et présenté dans l'exposé des motifs ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à solliciter le Fonds Social Européen sur la base des éléments présentés en annexe ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à solliciter tout autre partenariat et signer tout acte administratif, juridique ou financier, à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD)

Plan de financement prévisionnel

	Dépenses directes de personnel - Prévisionnelles		Ressources - Prévisionnelles	
	2019	2020	2019	2020
Animation de la démarche – ½ temps	11 200,00	44 800,00	Etat	5 000,00
Rencontre avec les PPDE (Personnes privées durablement d'emploi) – ½ temps	5 000,00	20 000,00	Département	5 000,00
Dépenses de fonctionnement	1 500,00	6 000,00	Troyes Champagne Métropole	1 673,60
			FSE	6 026,40
Total	17 700,00	70 800,00		17 700,00
				70 800,00